

PRIX HCB

2021

APPEL À
CANDIDATURES

FONDATION

HENRI

CARTIER-

BRESSON



FONDATION
D'ENTREPRISE
HERMÈS

PRIX HCB

PRÉSENTATION

Décerné par la Fondation Henri Cartier-Bresson, le Prix HCB est une aide à la création qui permet à un-e photographe de réaliser ou de poursuivre un projet difficile à mener à bien sans ce soutien.

Il s'adresse aux photographes confirmé-e-s, ayant déjà accompli un travail significatif dans une sensibilité proche du documentaire.

Les photographes doivent être présenté-e-s par une institution (galerie, musée, maison d'édition, revue ou commissaire indépendant-e).

Le Prix HCB est attribué tous les deux ans à la fin du mois de juin et offre au-lauréat-e une bourse d'un montant indivisible de 35 000 euros.

Un comité de présélection examine l'ensemble des dossiers. Lors des délibérations finales, chaque membre du jury peut accéder à tous les dossiers de candidature. Le-la lauréat-e est désigné-e par un jury international composé de sept personnalités éminentes du monde des arts. Chaque membre du jury dispose d'une voix. La décision du jury est sans appel.

Au printemps 2023, le projet du-de la lauréat-e réalisé grâce à cette bourse sera exposé à la Fondation HCB à Paris et un ouvrage sera publié à cette occasion.

La Fondation d'entreprise Hermès est le mécène du Prix HCB.



CALENDRIER PRIX HCB 2021

Du 15 février au 30 avril 2021

Appel à candidatures - dossier à télécharger sur www.henricartierbresson.org (Rubrique Prix HCB)

30 avril 2021

Date limite d'envoi des candidatures (le cachet de La Poste faisant foi)

Juin 2021

Annnonce du-de la lauréat-e du Prix HCB 2021

Juillet 2021

Retour des dossiers

Printemps 2023

Publication et exposition à la Fondation HCB du projet du-de la lauréat-e 2021

LAURÉAT·E·S



CHRIS KILLIP
1989



JOSEF KOUDELKA
1991



LARRY TOWELL
2003



FAZAL SHEIKH
2005



JIM GOLDBERG
2007



DAVID GOLDBLATT
2009



VANESSA WINSHIP
2011



PATRICK FAIGENBAUM
2013



CLAUDE IVERNÉ
2015



GUY TILLIM
2017



MATHIEU PERNOT
2019

RÈGLEMENT

Le Prix HCB s'adresse aux photographes de toutes nationalités ayant déjà accompli un travail conséquent dans une sensibilité proche du documentaire. Il n'y a pas de limite d'âge. Le·la lauréat·e doit consacrer le montant du prix à la réalisation d'un projet difficile à mener dans les conditions habituelles de son activité. La Fondation HCB prendra à sa charge la production de l'exposition et la publication du catalogue.

- Les candidat·e·s doivent obligatoirement être parrainé·e·s par une institution qui présente leur dossier. Musées, agences de photographes, écoles d'art, universités, galeries, maisons d'édition, magazines ou commissaires indépendant·e·s peuvent parrainer un candidat. Les candidatures non parrainées ne seront pas retenues.
- Tout dossier incomplet se verra refusé. La Fondation Henri Cartier-Bresson et le jury ne peuvent être tenus responsables en cas de perte ou de détérioration des dossiers de candidature. Le·la candidat·e et l'institution qui le parraine s'engagent à ne prétendre à aucune indemnité si les éléments constituant le dossier sont endommagés ou perdus.

L'envoi d'un dossier de candidature implique l'acceptation sans réserve de toutes les conditions énoncées dans le présent règlement par les candidats.

Le·la lauréat·e s'engage à :

- Exposer son projet au printemps 2023 à la Fondation HCB. Un ouvrage sera réalisé. L'exposition pourra éventuellement circuler et lui sera restituée par la suite. Tout ou partie de ce travail ne peut être exposé ou publié avant cette première exposition, et sans l'accord formel de la Fondation HCB, qui devra être tenue informée de l'avancée du projet.
- Finaliser son projet avant septembre 2022 au plus tard.
- Céder les droits de reproduction, d'exploitation et de diffusion de quinze visuels, pour les organisateur·rice·s et le mécène, dans le cadre de la promotion du Prix HCB et de l'exposition, selon la répartition suivante :
 - cinq visuels libres de droits pour l'annonce du·de la lauréat·e;
 - dix visuels choisis au moment de l'exposition.
- Un don de cinq œuvres signées non encadrées, dont trois à la Fondation Henri Cartier-Bresson et deux à la Fondation d'entreprise Hermès.
- Signer un contrat avec la Fondation Henri Cartier-Bresson lors de la nomination, reprenant les éléments indiqués ci-dessus.

Le·la lauréat·e reste pleinement propriétaire de son travail, sous réserve que mention soit faite du Prix HCB et du soutien de la Fondation d'entreprise Hermès, lors de futures expositions ou publications.

DOSSIER

Les dossiers de candidature doivent impérativement être rédigés en anglais. Une version française peut éventuellement être ajoutée.

Les dossiers doivent être composés des éléments suivants :

- Une courte lettre signée par l'institution exposant les raisons pour lesquelles elle parraine cette candidature (maximum 1 page)
- Une sélection de 15 à 20 photographies avec le nom de l'artiste au dos (tirages papier non encadrés, format 30 x 40 cm maximum, pas d'ektas ni de CD)
- Une sélection de livres et de documents imprimés
- Un court texte rédigé et signé par le-la candidat-e exposant le projet pour lequel il-elle souhaite bénéficier du Prix HCB (maximum 2 pages)
- Une biographie rédigée du-de la candidat-e retraçant son parcours, ses expositions, ses publications et mentionnant les récompenses dont il-elle a déjà pu être bénéficiaire
- Le formulaire en ligne de candidature, dûment rempli par le-la candidat-e : <https://forms.gle/d3CZ4D2VAKNFj8EZ6>
Une copie signée du formulaire doit être jointe au dossier envoyé.
- Une enveloppe affranchie pour retour du dossier avec timbres français, coupon réponse international DOHA (<http://bit.ly/39PpFFu>) ou enveloppe prépayée de transporteur (Fedex, DHL, UPS, Chronopost, etc.)

ENVOI ET RETOUR DES DOSSIERS

Les candidat-e-s et institutions peuvent se procurer le dossier de candidature sur le site : www.henricartierbresson.org/prix-hcb/le-prix
Pour plus d'informations : contact@henricartierbresson.org

Les dossiers papier devront être déposés ou envoyés entre le 15 février et le 30 avril 2021 à l'adresse suivante :

Fondation Henri Cartier-Bresson
Prix HCB
79, rue des Archives
75003 Paris
France

Les dossiers envoyés par transporteur (FedEx, UPS, DHL, Chronopost, etc.) doivent impérativement mentionner sur l'envoi « **sans valeur commerciale** » afin d'éviter tous frais de douane. Les candidat-e-s devront joindre à cet envoi une enveloppe de transporteur affranchie et pré-remplie pour le renvoi du dossier. Il-elle-s peuvent aussi récupérer leur dossier à la Fondation Henri Cartier-Bresson courant juillet 2021.

Les dossiers de candidature dont les modalités de retour ne sont pas spécifiées ou dont les frais ne sont pas déjà engagés ne seront pas retournés à leur propriétaire.